

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE ALEXANDRE DUMAS  
28 RUE DE PARIS  
78560 LE PORT MARLY  
Tél : 01 39 16 41 15

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**Jeudi 11 mars 2021**

Etaient présents :

Madame BEAUDOIN, directrice

Mesdames ALAMASSE, GAULTIER, HERVET, VUILLAUME, CORNIQUET, professeurs des écoles  
Mesdames GOMME, ORER, SORBIER, PIRES, SCHNEIDER et messieurs AUPRÊTRE et BERGIN,  
représentants APEAD

Madame SERON, élue aux affaires scolaires et à la petite enfance

Monsieur LENOIR, Directeur du pôle Education, Jeunesse et Sport

Madame CHICHIGNOUD, Directrice adjointe du pôle Education, Jeunesse et Sport

Absents excusés :

Madame CIRET, Inspectrice de l'Education Nationale

Monsieur PEMBA-MARINE, Maire du Port Marly

Madame FRAT, professeur des écoles

Invités excusés : les membres du RASED

Absents non excusés :

Madame GOMBERT, professeur des écoles

**1) Effectifs actuels et prévision pour la rentrée 2021-2022**

Effectif de l'année en cours

L'effectif total de l'école est de 181 élèves : 57 petits, 63 moyens, 61 grands.

Prévision effectif pour l'année 2020-2021

Inscriptions en PS : 44 +6 en attente (fratrie en crèche mais non encore inscrit)

Donc effectifs prévisionnels : PS= 50                    MS= 55                    GS= 61

Soit 166 élèves ce qui ferait une moyenne de 24 élèves par classe.

Une fermeture de classe ne semble pas à l'ordre du jour au vu de notre IPS de 114. Néanmoins, nos effectifs sont surveillés par la DSDEN (Direction des services de l'Education Nationale).

Pour information, l'année dernière à la même date, nous avions 48 inscriptions en PS pour accueillir au final 61 inscrits. Si nous appliquons la même projection, nous pouvons espérer accueillir 59 élèves, soit un total de 178 élèves.

IPS : qu'est-ce que c'est ? Afin de mieux appréhender le statut social de l'élève, la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance).

a développé l'indice de position sociale (IPS). Il permet d'attribuer une valeur quantitative à chaque profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS). La valeur de l'IPS est d'autant plus élevée que la PCS est considérée comme favorable à la réussite scolaire de l'élève. Il résume le capital social, économique et culturel de la famille dans le rapport de l'élève à l'école.

Notre IPS de 114 nous oblige à une limitation des effectifs de GS à 24 par classe. Avec les effectifs actuellement prévus, cette limitation en GS ne surchargera pas les autres classes (26 par classe).

L'école est consciente des coûts engendrés par la crise sanitaire, mais elle réitère sa demande d'une Atsem par classe et à minima du maintien du renfort de septembre à décembre. Le renfort est accepté.

Concernant la structure de l'année prochaine, l'équipe ne s'est pas encore réunie pour y réfléchir et en discuter. Il est trop tôt.

**2) Bilan des évaluations de GS**

En français, les résultats sont sensiblement les mêmes que l'année précédente.

Les trois items les plus échoués sont : la compréhension implicite, les essais d'écriture et l'interprétation d'un texte. Ceux sont les mêmes items que l'année dernière. Ceux sont également les trois items les plus échoués de la circonscription.

En mathématiques, les constats sont les mêmes. L'item le plus échoué est la résolution de problème (décomposer 5)

### **3) Protocole sanitaire**

Le dernier protocole sanitaire date du 2 février 2021 :

- La distanciation physique entre les classes doit être maintenue à l'arrivée le matin (horaires décalés, lors des récréations, lors des services de cantine avec une distance de 2 mètres entre des groupes différents).
- Le lavage des mains doit avoir lieu à l'arrivée à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après le repas, après chaque passage aux toilettes ce qui fait au minimum 7 lavages de mains.
- Les locaux sont aérés 10 minutes toutes les heures, les fenêtres sont donc ouvertes dans les classes toute la journée de même que dans les couloirs.
- L'accès à l'aire de jeux est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré, cela n'est pas possible. Organiser des roulements à 7 classes n'est possible.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe est permise en intérieur si une désinfection quotidienne est assurée d'où la demande de matériel personnel que tous n'ont pas malgré des relances...

Concernant les parents : prise de température le matin et ne pas mettre son enfant si fièvre ou signes évocateurs, le respect des horaires pour éviter les brassages et les attroupements.

### **4) Equipe pédagogique**

Concernant les ATSEM : La mairie a embauché deux ATSEMs : mesdames Lesueur et Vereecke

Mme Lesueur remplace Mme Belhouari partie pour une autre commune et Mme Vereecke remplace Mme Rodrigues qui est en arrêt maladie. En cas de besoin, Mme Lauréotte assure les remplacements. Des animateurs peuvent aussi être mis en renfort pour des remplacements.

Concernant les enseignants : Il y a eu peu d'absence, 8 jours au total. Certaines n'ont pas été remplacées. Les remplacements sont attribués par la circonscription et ne dépendent pas de l'école.

Les recrutements dépendent de la DSSEN de même que les affectations.

L'Inspection de la circonscription Le Pecq-Marly a décidé de mettre Madame Ortu, enseignante, en renfort sur notre groupe scolaire (maternelle élémentaire). Madame Ortu assurera du soutien scolaire sur le temps scolaire soit par demi-groupe classe soit auprès d'élèves identifiés par les enseignants (les lundis et mardis). Ce dispositif concernera les élèves de GS, CP et CE1 (information déjà communiquée aux parents des élèves de ces niveaux). Côté maternelle, 4 élèves de GS sont pris en charge depuis le 25 janvier 2021.

### **5) Fête des écoles**

Le protocole sanitaire ne nous permet pas de travailler le chant choral dans l'optique d'une chorale d'école. Il n'y aura donc pas de chorale cette année.

L'école réfléchit néanmoins à la mise en place de plusieurs scénarios possibles pour permettre la tenue de l'exposition relative au prix littéraire.

Pour rappel, chaque activité menée à l'école s'inscrit dans les programmes de l'Education Nationale. Le résultat (spectacle, exposition...) est la mise en valeur d'un travail dans la durée. Ce n'est pas une simple représentation qui se met en place à la demande et du jour au lendemain.

### **6) Police municipale**

La présence de la police municipale n'est pas obligatoire. Elle assure la fluidification de la circulation sur le parking pour le car. La traversée du passage piéton est optionnelle. Les agents prennent leur service à 8h00 donc ne peuvent pas être présents pour la première rentrée à 8h10.

**Prochain conseil d'école le jeudi 10 juin 2021**

La directrice d'école  
Séverine Beaudoin

Mesdames GOMME et ORER  
Représentantes de l'APEAD